



Participez au développement de l'agriculture biologique. Nous nous en réjouissons déjà.

Bio Suisse est l'organisation bio leader de Suisse et le propriétaire de la marque Bourgeon. Elle représente les intérêts d'environ 7'500 fermes Bourgeon et encadre plus de 1'200 preneurs de licence Bourgeon du secteur alimentaire. Bio Suisse garantit une agriculture durable qui offre aujourd'hui aux personnes des moyens de subsistance de bon niveau sans produire d'impact sur l'avenir des générations futures. Le Bourgeon ramène l'équilibre entre l'homme, l'animal et la nature.

En raison d'un départ pour cause de maladie, nous recherchons immédiatement pour la période en cours

un nouveau membre pour l'instance de recours indépendante (IRI) pour la période en cours, avec la possibilité de prendre la présidence dans un an, lors des élections générales de 2026.

Tâches

Avec vos collègues expérimenté-e-s de l'IRI, vous rendez des décisions de dernière instance sur les recours contre des décisions d'application concernant le Cahier des charges et les règlements. Sont contestables par cette voie des sanctions prononcées, dispensées ou refusées, des pénalités contractuelles, des taxes d'incitation, des interdictions de commercialisation définitives, des Attestations Bourgeon pour des produits importés, des licences de produits Bourgeon, des décisions de «bon à tirer», des autorisations exceptionnelles, des autorisations individuelles d'importation, des autorisations de transformation complète à l'étranger, des décisions de la Commission de la qualité concernant l'image de marque du Bourgeon. L'IRI est élue par l'Assemblée des délégué-e-s pour quatre ans et est indépendante de la direction stratégique et opérationnelle de la Fédération.

Votre profil

Vous disposez de vastes connaissances et expériences avérées en agriculture biologique ainsi que dans la transformation et la commercialisation des produits bio, vous êtes intègre et avez du plaisir à évaluer des cas quelques fois très complexes. Le temps à investir s'élève à environ entre 4 et 8 jours de travail au maximum par année (séances, conférence téléphoniques y.c. travail de préparation). La langue des séances est l'allemand et les discussions peuvent avoir lieu en français.

Les personnes qui ont atteint 70 ans ne sont pas éligibles. Les membres de l'IRI ne peuvent siéger dans aucun autre organe de Bio Suisse sauf l'AD et ils ne peuvent avoir aucune relation de travail ou de mandat avec Bio Suisse ou avec les sociétés de certification. Les personnes ayant régulièrement des relations d'affaires avec Bio Suisse ou les sociétés de certification sont également inéligibles.

Votre prochaine étape...

Envoyez votre candidature avec curriculum vitae à verband@bio-suisse.ch. Délai de soumission est le 12 März 2025. Nous vous attendons avec impatience !

Si vous avez des questions, Madame Diana Eggenschwiler (061 204 66 97) de la Gestion de la fédération se tient volontiers à votre disposition.

